



**CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte**

Publié le 26/06/2025

**Conseil Syndical
Session du 18 juin 2025**

Le dix-huit juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – François FOURCHES – Thibaut GUIGUE a donné mandat à Martine BERNON – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE a donné mandat à Jean-Marc VIAL – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Josette REMY - Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU – Daniel ROCHAIX a donné mandat à Michel DYEN -

Excusés : Marie BENEVISE – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Vincent MIGUET – Franck MORAT – Raphaële MOURIC – Benoît PERROTTON – Thierry REPENTIN – Olivier ROGNARD – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 17

Secrétaire de séance : Grégory BASIN

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 12/06/2025

Délibération N° C25-34

**PAE SAVOIE TECHNOLAC
BAIL COMMERCIAL AU PROFIT DE LA SOCIETE CHARBON D'UN LOCAL SITUE DANS LE
BATIMENT ESPACE - COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC**

Rapport au Conseil Syndical

Luc BERTHOUD, vice-président, rappelle en préambule les principes et contenu du service d'accompagnement à la création d'entreprises de Chambéry-Grand Lac économie et d'animation du site de Savoie Technolac.

Dans sa politique d'animation du site, Chambéry-Grand lac économie promeut le développement de services aux résidents de Savoie Technolac, et notamment en matière d'offre de restauration adaptée.

Chambéry-Grand Lac économie est propriétaire du bâtiment « Espace » situé 10 rue Lac Majeur, sur le parc d'activités économiques Savoie Technolac, au Bourget-du-Lac.

C'est pourquoi, Chambéry-Grand Lac économie a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la location de cet espace commercial destiné à accueillir une activité de restauration pour les résidents du site.

Ce local est situé au rez-de-chaussée du bâtiment « Espace », pour une superficie totale de 227,78 m².

Dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, il a été retenu le projet de restauration dénommé « Charbon ».

Il est donc proposé de consentir un bail commercial à la société Charbon en vue d'y exercer l'activité de restauration « Charbon », aux conditions suivantes :

- **Durée du bail : 9 ans**
- **Mise en place d'un loyer progressif :**
 - **Loyer Mensuel de 2 000 € HT sur l'année 2025 et 2026.**
 - **Loyer mensuel de 2 300 € HT sur l'année 2027.**
 - **Loyer mensuel de 2 500 € HT sur l'année 2028.**
- **Exonération de loyer pendant la période de réalisation des travaux d'aménagement et jusqu'au 31 août 2025.**
- **Dépôt de garantie : 3 mois de loyer HT.**
- **Charges locatives : 280 € HT par mois + régularisation annuelle.**
- **Objet du bail : Activité de restauration rapide, vente à emporter, restauration en salle, vente de cocktail et autres boissons, épicerie animation, soirée musicale, et utilisation de la terrasse en restaurant, animation et soirée ; à l'exclusion de tout autre usage et activité même temporairement.**
- ✓ **Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac Economie,**
- ✓ **Vu la délibération du conseil syndical n° C24-75 du 11 septembre juillet 2020, la délibération N° C21-39 du 29 avril 2021, et la délibération n° C24-54 du 6 novembre 2024 approuvant les tarifs de location et de prestations au sein des hôtels d'entreprises,**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Autorise la signature du bail commercial au profit de la société CHARBON représentée par Monsieur Sacha CZUBAK et Madame Marie-Blanche ROBILLART, portant sur le local du rez-de-chaussée du bâtiment Espace situé sur Savoie Technolac, 10 rue Lac Majeur, 73370 LE BOURGET-DU-LAC, pour une durée de 9 ans à compter de sa signature, en vue d'y exercer une activité de restauration.

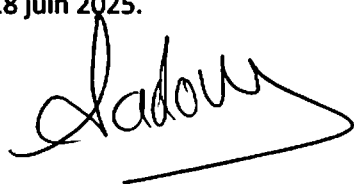
Article 2 : Approuve les tarifs de cette location, à savoir un loyer progressif :

- Loyer Mensuel de 2 000 € HT sur l'année 2025 et 2026.
- Loyer mensuel de 2 300 € HT sur l'année 2027.
- Loyer mensuel de 2 500 € HT sur l'année 2028.

Et consent une exonération de loyer pendant la période de réalisation des travaux d'aménagement jusqu'au 31 août 2025.

Article 3 : Autorise la présidente ou son représentant à signer le contrat de bail et tout document s'y rapportant.

Fait à Le Bourget du Lac,
Le 18 juin 2025.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sadoux', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente